

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

Attaque terroriste à Kpékpakandi

Les condoléances du Président Faure aux FAT, aux victimes ainsi qu'à leurs familles

P.3



Le Chef de l'Etat
Faure Gnassingbé

● **Peuple togolais unissons-nous contre ces ennemis communs à nous tous !**

De l'UL à l'esplanade du Palais des Congrès de Lomé

L'acte 1 du FESMA tient toutes ses promesses

P.6

P.2



Le prof. Kokoroko continue l'assainissement dans le secteur de l'éducation

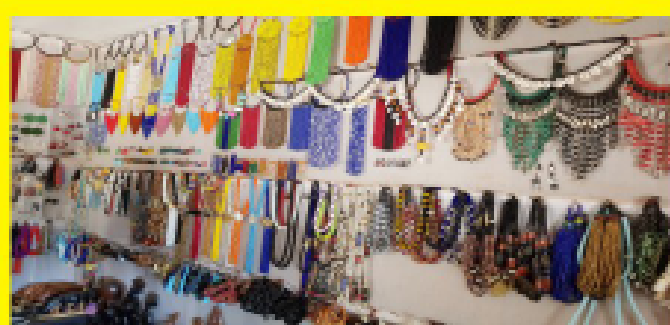
P.4

Séminaire des inspecteurs des impôts de la CEDEAO à Lomé :

Le secteur minier au cœur de la rencontre



P.4



Dossier : L'importance du port des vraies perles

P.5

Yabré Dago de la société civile, nouveau président de la CENI

P.7



De l'UL à l'esplanade du Palais des Congrès de Lomé : L'acte 1 du FESMA tient toutes ses promesses

La 1^{ère} édition du Festival de la promotion de la gastronomie et de l'art culinaire de l'Afrique dénommé : «FESMA» ou « Festival la Marmite », a été officiellement lancé mardi 10 mai 2022 à l'auditorium de l'université de Lomé par un colloque international. Les travaux de cet événement qui a réuni des experts gastronomiques d'Afrique et d'ailleurs, sont ouverts à travers une cérémonie présidée par le ministre de la Culture et du Tourisme, Kossi Gbényo LAMADOKOU en présence du 1er Vice-président de l'Université de Lomé, Komla Batawila et d'éminentes personnalités nationale et internationale.

Placé sous le thème général : «Cuisine africaine : les enjeux du consommer local et les nouveaux modes d'alimentation» ce festival de Lomé qui bat son plein sur l'esplanade du palais des congrès de Lomé fera découvrir durant cinq jours au grand public, la qualité et les valeurs de la cuisine togolaise et africaine, valoriser

Ce festival renforce par ailleurs la volonté du gouvernement de promouvoir la consommation locale en mettant en avant la chaîne de production culinaire de notre pays », a-t-il laissé entendre.

Le ministre n'a pas manqué de réitérer la volonté du gouvernement à soutenir ce festival dont l'ambition est de



Table d'honneur à l'ouverture du colloque

du cadre gastronomique et au renforcement de capacités de gouvernance locale en Afrique. Cette rencontre permettra également de suggérer des approches à mettre en œuvre pour promouvoir la gastronomie africaine », a expliqué M. Batawila. A en croire Jean-Paul Agbo, président du comité d'organisation, ce colloque vise à repenser véritablement avec les scientifiques la chaîne alimentaire, de la production jusqu'à la consommation.

« Nous avons choisi de rassembler dès le début de ce festival dédié à la marmite, la communauté scientifique avec des amateurs venus de plusieurs disciplines, pour réfléchir sur les enjeux contemporains de la gastronomie africaine. Manger en effet reste pour des millions de personnes à travers le monde, un luxe qui ne nécessite que peu de réflexions en raison de l'absence de choix. Il est donc nécessaire de repenser véritablement la chaîne alimentaire, de la production jusqu'à la consommation, en mettant au cœur de notre réflexion, la santé, et la satisfaction des besoins alimentaires de l'humanité », a confié Jean-Paul Agbo. En effet les différentes communications lors dudit colloque ont été axées d'une part sur les enjeux identitaires, patrimoniaux, culturels et de santé puis d'autres part sur ceux du droit, normes et économiques de la gastronomie. Il s'agit de quatre panels subdivisés en vingt sous-thèmes notamment : panel 1, (gastronomie et patrimoine culturel). Thèmes « Les arts de de la table en littérature togolaise»; « Gastronomie et représentations du bien manger à Lomé»; « gastronomie et révolution»; « Mets locaux et habitudes alimentaires : comment concilier tradition et modernité

et « Alimentation à Lomé : vers une construction identitaire autour du gnatou? ». Panal 2, (identité et santé): thèmes « De la fourche à la fourchette : transformations identitaires gastronomiques et santé des populations de Cotonou»;

FESMA d'après son promoteur se veut également un rendez-vous régulier et incontournable pour les acteurs de la chaîne alimentaire.

« Le FESMA est une occasion pour nous de célébrer, l'existant, d'encourager le brassage de la culture gastronomique et de promouvoir une alimentation saine pour nous et surtout pour nos enfants (...) Nous ne sommes qu'au premier acte d'un événement périodique qui je l'espère sera le rendez-vous incontournable des acteurs de la chaîne alimentaire africaine et mondiale dans quelques années », a insisté le promoteur.

Pour rappel, le FESMA se



les savoir-faire culinaires des régions du Togo et amener les acteurs de la chaîne alimentaire de la ferme à l'assiette à fédérer leurs efforts pour assurer aux populations africaines, une meilleure alimentation.

Dans son allocution de circonstance, le ministre chargé de la Culture et du tourisme, a salué la tenue de cet événement culturel. Pour lui, il s'agit d'une idée originale qui vient renforcer le projet de promotion de la consommation locale lancé par le gouvernement.

« Ce festival entre dans la droite ligne de la volonté du Chef de l'Etat de promouvoir la culture togolaise et d'en faire le socle de son développement. Il épouse également les orientations de la feuille de route gouvernementale dans son projet 19, qu'on entend valoriser le secteur de la culture et du tourisme, développer une offre touristique et de loisirs.

faire rayonner la culture togolaise à travers l'art culinaire. « Compte tenu des enjeux gagnants de cette initiative, le gouvernement par ma voix, souhaite vivement que cet événement connaisse un véritable succès, et que ce succès soit consolidé par les nombreuses expériences dans le domaine pour les prochaines éditions, afin d'en faire un événement à inscrire dans l'agenda périodique culturel de notre pays », a ajouté le ministre.

Evoquant l'importance du colloque au début des travaux, le représentant du Président de l'Université de Lomé, indique qu'il est une opportunité de croiser les regards sur le couple "science et gastronomie" en Afrique. « L'objectif général, c'est de faire dialoguer plusieurs disciplines, de croiser plusieurs regards scientifiques de l'art gastronomique. Spécifiquement, il s'agit de comprendre les enjeux économiques, juridiques et sanitaires et socioculturels, de contribuer à l'amélioration



«Gastronomie et santé : entre structure sociale et logiques de consommation»; « La consommation du vin par les ouvriers : rituel gastronomique et risques sanitaires»; « Les enjeux de la transition alimentaire et nutritionnelle au Togo» et « Les alicaments : gastronomie et enjeux sanitaires». Panal 3 (Discours, droit et normes): thèmes « Gastronomie et droit, mélange sucre salé»; « Gastronomie et raison diététique»; « Normes juridiques et sécurité»; « Analyse du discours autour de la gastronomie togolaise» et « Gastronomie et normes». Panal 4 (Économie de la gastronomie): thèmes « La gastronomie et les marchés de la restauration»; « Gastronomie et modèles économiques»; «La gastronomie en côté d'ivoire : entre richesses patrimoniales et business florissants»; « Gastronomie et ville durable» et « Consommation togolais : enjeux et stratégies pour une plus-value des produits locaux» .

poursuit sur l'esplanade du Palais des Congrès de Lomé avec la participation d'une centaine 100 d'exposants (chefs cuisiniers, restaurateurs, hôteliers, producteurs, transformateurs, industriels, distributeurs).

Daniel A.

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable
Julienne Pawimondom BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication
Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef
Ampiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction
Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

Les terroristes dans nos murs : Peuple togolais unissons-nous contre ces ennemis communs à nous tous !

Le bilan de la nouvelle attaque terroriste que le Togo vient d'essayer est lourd. Après l'attaque d'un poste des forces de défense et de sécurité au nord du pays dans le Kpendjal, précisément dans la localité de Sanloaga dans la nuit du 9 au 10 novembre 2021 qui a été repoussée sans aucun incident, le bilan de celle survenue dans la nuit de mardi 10 au mercredi 11 mai 2022, au poste opérationnel avancé de Kpékpakandi à Koundjouaré toujours dans le Kpendjal, à la frontière avec le Burkina Faso inquiète plus d'un. Selon le gouvernement, on déplore côté togolais, 8 mort et 13 blessés.

« Dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 mai 2022, aux environs de trois (03) heures, un poste avancé du dispositif de l'opération Koundjouaré situé dans la localité de Kpékpakandi (préfecture de Kpendjal) a fait l'objet d'une violente attaque terroriste menée par un groupe d'individus lourdement armés non encore identifié. Cette attaque a fait malheureusement 08 morts et 13 blessés du côté des forces de défense et de sécurité »

« Le gouvernement condamne fermement cette attaque lâche et barbare et appelle la population de la localité concernée à une vigilance accrue et à ne pas céder à la panique. Par ailleurs, il rassure l'ensemble de la population de la détermination des forces de défense et de sécurité à protéger notre pays, à rechercher et mettre hors d'état de nuire ces groupes armés terroristes », a indiqué à la mi-journée, le Général Damehame Yark, le ministre de la sécurité et de la protec-



Un des blessés recevant des soins

tion civile.

L'attaque a été menée par une soixantaine de Djihadistes venant du Burkina-Faso. Ils étaient à dos d'une trentaine de motos et ont avancé en direction des forces de défense et de sécurité togolaises qui tenaient le poste de sécurité Kpékpakandi dans la préfecture de Kpendjal.

Des échanges de tirs ont duré des heures. Des populations et riverains avaient confirmé la présence des

djihadistes jusqu'à 6 heures du matin du mercredi.

«Le gouvernement présente ses sincères condoléances aux familles des victimes et souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Il invite en outre la population à collaborer étroitement avec

les forces de défense et de sécurité pour préserver la paix, la sécurité et l'intégrité du territoire.

« Plusieurs soldats sont arrivés ce matin à l'hôpital de Dapaong », selon des sources dans la ville de Dapaong. Les mêmes sources signalent qu'un véhicule blindé de type Mamba aurait été endommagé et une Jeep brûlée ainsi qu'une arme d'appui 12.7 emportée par les assaillants.

Cette attaque confirme l'entrée sur le sol togolais des djihadistes dont on entendait parler de loin, unissons-nous pour combattre ces ennemis dangereux.

Daniel A.

Attaque terroriste à Kpékpakandi

Les condoléances du Président Faure aux FAT, aux victimes ainsi qu'à leurs familles

Le gouvernement s'est réuni hier mercredi 11 mai 2022 en conseil des ministres sous la présidence du Chef de l'État, Faure Gnassingbé. Plusieurs sujets portant sur divers domaines, étaient au menu des travaux mais dès l'entame, le Conseil a été informé par le Président de la République, « de l'attaque d'un poste avancé du dispositif de l'opération Koundjouaré situé dans la localité de Kpékpakandji (préfecture de Kpendjal) ». Voici le communiqué ayant sanctionné les travaux

Communiqué du Conseil des Ministres – Lomé, mercredi 11 mai 2022

1. Le conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 11 mai 2022 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

2. A l'entame du conseil, Son Excellence Monsieur le Président de la République, a informé le conseil de l'attaque d'un poste avancé du dispositif de l'opération Koundjouaré situé dans la localité de Kpékpakandji (préfecture de Kpendjal).

3. Saluant la bravoure des forces de défense et de sécurité, il a invité le conseil des ministres à observer une minute de silence en hommage à ceux qui ont perdu la vie lors de cette attaque.

4. Le Chef de l'État a, au nom de la nation, présenté ses condoléances aux forces armées togolaises ainsi qu'aux familles des disparus et exprimé sa sympathie et ses vœux de prompt rétablisse-

ment aux blessés.

5. Le conseil invite la population à faire preuve de vigilance et à coopérer étroitement avec les forces de défense et de Gouvernement sécurité pour préserver la paix, la sécurité et l'intégrité de notre territoire.

6. Le conseil a ensuite examiné trois (03) projets de décret et écouté une (01) communication.

I. Au titre des projets de décret,

7. Le conseil a examiné en deuxième lecture le projet de décret portant code des marchés publics.

8. L'étude se poursuivra lors d'une prochaine séance du conseil des ministres.

9. Le conseil a ensuite examiné et adopté un projet de décret portant attributions, organisation et fonctionne-

ment aux blessés.

COP15 sur la lutte contre la désertification et la sécheresse :

Le président Faure apporte l'expertise du Togo

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a pris part le 09 mai 2022 à Abidjan en Côte d'Ivoire à la 15ème Conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification et la sécheresse (COP15 CNULCD). Plusieurs autres dirigeants africains ont également participé à cette rencontre internationale qui vise à apporter un nouvel élan politique aux délibérations des Parties, faire progresser le programme de neutralité en matière de dégradation des terres et attirer spécifiquement l'attention sur les questions de sécheresse et de restauration des terres.



Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé à la COP 15

Au cours des travaux, le chef de l'Etat et ses pairs africains, ont exprimé leurs profondes préoccupations face à la récurrence et la gravité des épisodes de sécheresse, la dégradation des terres et leurs impacts environnementaux, sociaux et économiques.

Les dirigeants africains ont à cet effet partagé dans les perspectives du

quinzième Objectif du développement durable (ODD 15), leurs expériences de leadership dans les domaines de préservation et de restauration des écosystèmes terrestres.

Ils ont également discuté des mécanismes innovants pour renforcer la résilience des populations affectées par la sécheresse. Le Togo a formulé à cette oc-

casation, des propositions concrètes conformément aux initiatives nationales pour la promotion de la foresterie communautaire, la restauration des terres, des paysages forestiers et l'augmentation du potentiel forestier.

Le Président de la République a réaffirmé à cette occasion son engagement continu dans la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Notre pays dispose d'un Plan national de lutte contre la sécheresse et la désertification, et a lancé le 1er juin dernier une campagne nationale systématique et d'envergure de reboisement et d'enrichissement de la biodiversité, avec pour ambition de planter un milliard d'arbres d'ici à 2030.

Pour agir efficacement contre la dégradation des terres et répondre à l'urgence climatique, les Chefs d'Etat africains ont adopté au cours des travaux, « la Déclaration d'Abidjan ». Il s'agit d'un engagement politique dans la lutte contre la désertification et la sécheresse en Afrique à travers l'investissement dans la réparation des terres.

Daniel A.

Le prof. Kokoroko continue l'assainissement dans le secteur de l'éducation

La gestion des établissements scolaires est depuis longtemps laissée aux mains des directeurs des écoles. Ce qui, malheureusement ne concourt pas à l'atteinte des objectifs assignés à ces établissements d'enseignement public, à savoir, celui de la bonne éducation et de la réussite des apprenants. C'est dans cette optique que le réformateur du secteur de l'éducation, le ministre Kokoroko après avoir interdit l'installation des kiosques autour des établissements scolaires, vient de mettre fin aux différentes manifestations publiques au sein de ces locaux réservés à l'éducation des élèves.

Pour le ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, il ne doit plus y avoir de réunions, de regroupements et de séances de sensibilisation avant la fin de l'année scolaire en cours.

La lettre du ministre envoyé mardi 10 mai 2022 aux acteurs du monde éducatif du Togo est claire sur le sujet. La décision est prise dans le but de permettre une gestion parcimonieuse

du reste du temps consacré aux révisions et aux préparatifs pour les différentes évaluations de fin d'année scolaire.

« Je vous informe que les réunions, les manifestations, les séances de sensibilisation ou tout autre regroupement, en dehors des animations pédagogiques sont interdits dans les établissements scolaires tant publics que privés », a notifié Prof Kokoroko.



Prof Dodzi Kokoroko, ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat

La lettre est adressée aux directeurs régionaux de l'éducation, aux inspecteurs et aux chefs d'établissements scolaires. Elle informe que la décision est provisoire et ne

saurait être considérée comme un nouveau règlement intérieur.

« Ces diverses activités pourront reprendre, si nécessaire, après les examens »,

rappelle la note du ministre en charge des enseignements.

Au Togo, selon le calendrier préalablement établi par le gouvernement, les examens de fin d'année doivent démarrer en mai pour finir en septembre prochain.

Tout devrait commencer par le Certificat d'études du premier degré (CEPD) Quant au Certificat de fin d'apprentissage (CFA), il sera le dernier examen de l'année qui se terminera le 10 septembre 2022.

Le BAC-1 est programmé du 16 au 20 mai, le BAC-2 du 20 au 25 juin, le BEPC du 7 au 10 juin et le BTS du 18 au 23 juillet prochains.

Essobiou A.

Séminaire des inspecteurs des impôts de la CEDEAO à Lomé : Le secteur minier au cœur de la rencontre

Les inspecteurs des impôts des 15 pays de la CEDEAO consacrent 05 jours à cette rencontre dans la capitale togolaise Lomé du 09 au 13 mai 2022 sur l'initiative du Forum des Administrations Fiscales Ouest Africaine (FAFAO).

Les échanges entre les Etats membres portent sur les préoccupations relatives au secteur minier en vue d'une amélioration efficace des procédures d'audit basées sur les risques.

Cette formation conjointe CEDEAO-FAFAO sur l'audit fiscal basée sur le risque dans le secteur minier à l'aide des techniques d'audit assistées par ordinateur, a pour objectif de raffiner l'expertise des cadres des administrations fiscales des 15 pays membre de la CEDEAO dans le cadre du programme de la transition fiscale de la CEDEAO.

Un programme conçu pour aider les Etats membres à maximiser les effets positifs de l'intégration et à minimiser les effets négatifs de la concurrence fiscale dans l'Union douanière émergente au sein de la communauté.

Améliorer la transpa-



rence de l'information dans le secteur minier africain, est devenu une priorité de la communauté internationale. Par des mesures ciblées, les Etats de la CEDEAO veulent réduire l'évasion fiscale dans le secteur minier et accroître leurs recettes fiscales. Une ambition qui demande la conjugaison de tous les acteurs afin d'atteindre les résultats escomptés. La formation de Lomé permettra de fournir aux participants et à travers eux, leur administration fiscale respective, les compétences et techniques nécessaires afin qu'ils puissent être capables de trier, structurer et analyser électroniquement les données financières et comptables des secteurs miniers.

Pour Salifou Tiemtore, Directeur des douanes et

taxes intérieurs de la CEDEAO, « La CEDEAO travaille avec ses Etats membres ces dernières années pour mettre en œuvre, ce qu'on appelle le programme de transition fiscale. Il s'agit de faire en sorte que les administrations en charge de la fiscalité intérieure puissent développer leur capacité pour davantage mobiliser des ressources importantes pour le développement des Etats. Vous n'êtes pas sans savoir qu'actuellement dans le monde, il y a des difficultés liées à la crise en Ukraine, aussi celle de la Covid-19 qui a fait en sorte qu'il y ait des difficultés dans la mobilisation des ressources fiscales. La CEDEAO doit donc accompagner les Etats pour davantage mobiliser des ressources. Le secteur minier

est l'un des plus grands pourvoyeurs de ressources financières de l'Etat. Dans certains Etats, près de 1/4 du PIB est contribué par le secteur minier. Nous avons donc pensé que si nous renforçons les capacités des cadres qui travaillent au niveau de la mobilisation en matière d'audit des sociétés minières, cela pourra avoir des répercussions sur la mobilisation des ressources. Aussi, s'agit-il de faire en sorte que les administrations soient mieux outillées pour faire le contrôle fiscal des sociétés minières. C'est ce qui justifie cette réunion de Lomé ».

Le secteur minier représente une source de revenus importante de facto une source de financement stratégique de développement des Etats qui en dispo-

sent. Pour cela, il est nécessaire que ce secteur soit bien organisé et bien géré même s'il se révèle complexe et nécessite des capacités très spécifiques. Les Etats, à défaut d'exploiter et commercialiser eux-mêmes leurs mines, se contentent des revenus générés non seulement par la concession des glissements, mais aussi et surtout par les recettes fiscales issues de la taxation des revenus des activités minières déclarées par ces entités.

Carole A.

Dossier : L'importance du port des vraies perles

Pendant des siècles, les femmes en Afrique ont toujours eu des façons différentes de s'embellir le corps, et beaucoup de ces méthodes ont d'énormes avantages. Parmi ces façons, il y a les vraies perles, le patrimoine culturel de l'Afrique. Encore appelées "djè" ou « bébé », les vraies perles révèlent la personnalité de la femme africaine. Non seulement, elles se présentent comme une source de guérison et de sauvetage quand on les porte mais aussi sont révélatrices de fortes sensations au sein des couples. De génération en génération, ces perles racontent des histoires, traduisent des mystères et sont des moyens de communication. Aujourd'hui, la proportion des femmes qui les portent a considérablement diminué, les vraies perles sont banalisées ; cependant, pour celles qui perpétuent encore cette tradition, le port des vraies perles revêt un sens particulier.

Dans la culture africaine, les perles portées autour des reins constituent un outil de séduction, mais leur usage n'est plus en vogue comme autrefois. C'est le constat fait par certaines personnes rencontrées. Une occasion pour elles d'en appeler au retour à la tradition. « De nos jours, la jeune fille n'aime plus porter les perles, alors que de nos temps, sans perles autour du rein, tu n'es pas à la

pour attirer leurs hommes. Cela fait partie des habitudes féminines au point où la dot comporte ce symbolisme appelé « bébé » qu'on trouve dans des endroits spéciaux. La femme doit porter des perles pour mieux séduire son mari.

Appuyée par Mme Hélène Agbatzoun, commerçante, le port de vraies perles est capitale. Bien qu'elles jouent un rôle intime, elles protègent aussi l'être qui les



M. Joël Amédin, philosophe, estime que les perles mises à la taille sont parfois encombrantes. Elles ne sont en aucun cas un objet de séduction. Je n'ai pas de préférence et cela ne joue pas un rôle particulier à mon avis, mais j'exhorte juste celles qui les portent à veiller à bien les arranger afin de ne pas les exhiber dans la rue.

Selon Mme Ekue-Hettah Victorine, fonctionnaire à la retraite, uneoureuse des vraies perles, la plupart des

vraies perles sortent de terre. Jusqu'à ce jour, personne n'a pu déterminer d'où elles viennent. Au temps de nos grands-parents, on reconnaît la richesse d'une famille par les vraies perles. Quand tu sors sans le port de perles, tu n'as aucune valeur.

« En quelque sorte, le port de vraies perles est un médicament. Cela aide la femme en lui donnant de l'énergie pour ses travaux ménagers, si elle a les vraies perles à la hanche, autour des genoux... Les

vraies perles ont le pouvoir de donner de l'énergie. Cela diminue la fatigue », explique Mme Ekue-Hettah.

Pour elle, les vraies perles sont tellement importantes que chaque divinité avait une perle. En pays Guin par exemple, avec le port des vraies perles, on sait en même temps de quelle divinité tu es adepte. Elles ont une place importante dans les rituels ancestraux.

En Afrique, on dit souvent que l'homme est supérieur à la femme. Pour donner une grande valeur à la femme, on lui fait porter des vraies perles pour qu'elle soit complète. Les vraies perles protègent contre les mauvais esprits et beaucoup de maladies. Avec les vraies perles aux genoux, autour des reins et aux bras..., c'est rare d'avoir l'arthrose. Dans les villages, tu vas voir des vieilles faire de longue distance sans fatiguer, c'est parce qu'elles sont

Suite à la page 6



mode et cela donne une forme ronde à la femme. Les perles tracent la silhouette de la femme. Celles qui existaient avant diffèrent de ce que l'on retrouve aujourd'hui sur le marché. Je veux parler des vraies perles qui sont devenues très chères. L'argent de vraies perles aujourd'hui peut acheter un terrain. C'est pour cela que nous nous sommes retournées vers l'artificielle », regrette Mme Clémence Atsu, institutrice. Poursuit-elle, moi, j'adore les perles à la hanche comme au cou, elles font partie de la beauté féminine. Et les Sénégalaises ont tellement bien compris qu'elles fabriquent des soutiens-gorges en perles qui brillent la nuit. Cela attire beaucoup les hommes. Pour Mme Marie-Madeleine Sossouvi, fonctionnaire à la retraite, les perles avaient une signification pour les femmes qui les portaient

porte. « La protection qui émane de cela amène certains hommes à porter des perles, ne serait-ce qu'un seul tour de hanche afin d'être toujours liés à leurs divinités. Quand vous êtes femmes et vous avez des perles à la hanche, les mânes de vos ancêtres ne vous lâchent pas face à certaines difficultés au sein de votre foyer.

Toujours est-il que certains hommes adorent voir leurs femmes parées de perles. C'est le cas de Koffigan Assagba, cadre, qui explique les valeurs y afférentes. Les perles sont des objets très importants dans la vie d'une femme. C'est au prime abord, un instrument de différenciation de sexe. Elles sont révélatrices de fortes sensations au sein des couples. Mais au-delà, chaque femme a son appréhension sur l'usage de cette matière qui, selon certaines, attire les mauvais esprits.

Malgré le réajustement des prix des produits pétroliers, le Togo toujours moins cher

Les cours du dollar et les prix des produits pétroliers continuent de grimper sérieusement sur le marché international notamment dans le contexte actuel de la guerre en Ukraine. Cela impacte fortement les économies des pays qui sont obligés d'ajuster régulièrement les prix pour suivre la cadence.

Vendredi dernier les rumeurs d'une nouvelle hausse des prix des produits pétroliers pointait à l'horizon à travers des réseaux sociaux et des médias. L'information, donnée à plusieurs médias par un partenaire social du gouvernement, a rapidement été démentie. Mais les rumeurs sont devenus finalement des clameurs.

Au Togo, le gouvernement décide à compter de mardi 10 mai 2022 d'un nouvel ajustement des prix. Ainsi, avec la subvention de l'Etat, les produits pétroliers sont ajustés comme suit: Super sans plomb est de 625 FCFA/litre au lieu de 864fcfa; le gasoil est de 660f le litre au lieu de 771fcfa; le pétrole lampant

Précisions sur la subvention aux produits pétroliers

Carburant	Prix sans subvention	Prix avec subvention	Montant pris en charge par l'Etat
Super sans plomb	864 fcfa le litre	625 fcfa le litre	239 fcfa/litre
Gasoil	771 fcfa le litre	660 fcfa le litre	111 fcfa/litre
Pétrole lampant	693 fcfa le litre	580 fcfa le litre	113 fcfa/litre
Mélange 2 temps	940 fcfa le litre	718 fcfa le litre	222 fcfa/litre

Ministère des Ressources Énergétiques et du Développement Industriel
Gouvernement

est de 580f le litre au lieu de 693f et le mélange en deux temps est 718f le litre au lieu de 940f.

Le communiqué rendu public à cet effet indique que : «Nonobstant cet ajustement, le montant global de la subvention pour le mois de mai 2022 est estimé à douze milliards cent trente – six millions cent trente-quatre mille trois cent quatre-

vingt-quatre (12 136 134 384) de FCFA, maintenant ainsi les efforts de soutien au pouvoir d'achat », explique le gouvernement.

Notons que malgré cette augmentation, le Togo reste l'un des pays les plus moins chères en produits pétroliers de la sous-région ouest africaine.

Essobiou A.

Deux Trafiquants spécialisés dans le commerce illégal d'ivoires déferés à la prison civile de Lomé

Deux présumés trafiquants spécialisés dans le commerce illégal de défenses d'éléphants arrêtés en possession de deux défenses d'éléphant le vendredi 6 mai dernier dans un quartier périphérique de la capitale du Togo, ont été déferés mardi 10 mai 2022, à la prison civile de Lomé.



Arrêtés pour flagrant délit de détention, de circulation et de la commercialisation illégale de produits fauniques, les nommés YACOUBOU Issaka et MOUKAILA Saidou, tous de nationalité togolaise, sont d'abord mis en garde à vue à l'Office Central de Répression du Trafic Illicite de Drogue et du Blanchiment (OCRTIDB), avant d'être déferés à la prison civile de Lomé, après avoir reconnu les faits à eux reprochés devant le procureur. Ils encourrent une peine de prison allant d'un à cinq ans et d'une amende d'un (01) million à cinquante (50) millions de Francs CFA.

Les deux présumés trafiquants de défenses d'éléphants, ont d'abord été interpellés par les éléments de l'OCRTIDB en pleine négociation de vente de deux défenses d'éléphants qu'ils ont mis dans un sachet dissimulés sous les aisselles.

Au Togo, les braconniers sont des acteurs locaux et

étrangers qui vendent la viande des espèces menacées à des individus et à des restaurants dans les localités environnantes. Les produits de chasse comme l'ivoire, les peaux et même les dents sont vendues par la suite à des trafiquants, qui s'occupent de leur commercialisation illicite à travers des réseaux de trafiquants plus importants. En réalité, le braconnage est encouragé par les trafiquants, qui fournissent aux braconniers armes, munitions et outils pour la chasse. Le braconnage est la partie émergée de l'iceberg, alors que le manque d'intérêt flagrant pour la partie immergée, soit les trafiquants, permet aux braconniers de continuer à prospérer.

Pourtant, le nouveau code pénal dans son volet environnement renforce la protection de la faune et la flore. L'article 761 de ce code dispose : « La destruction et la commercialisation, directe ou indirecte, sans droit d'espèces animales ou végétales protégées en vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et des conventions internationales auxquelles la République du Togo est partie est punie d'une peine d'un à cinq ans d'emprisonnement et d'une amende d'un million à cinquante millions sans préjudice de toute autre disposition du présent code ».

Et, l'article 796 de ce même code énonce en ses dispositions : « Quiconque fait circuler, vend, importe, exporte ou fait transiter le animaux sauvages, vivants, des trophées sans autorisation est puni d'une peine d'emprisonnement d'un à six mois et d'une amende de cent mille à cinq cent mille francs CFA ou de l'une de ces deux peines »

Le commerce international de l'ivoire est déclaré illégal depuis 1989, mais les populations d'éléphants d'Afrique continuent de décroître. Deux grands facteurs sont considérés comme étant la cause de cette baisse drastique de l'effectif des éléphants : d'une part, l'accroissement du braconnage lié à la forte demande internationale de l'ivoire et d'autre part, l'exploitation abusive des ressources naturelles nécessaires aux éléphants du fait de l'agriculture industrielle et des occupations anarchiques de leur habitat.

Rappelons que l'opération d'arrestation a été menée par les agents de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB) et le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) en collaboration avec EAGLE-Togo. (EAGLE-Togo)

Astuces

Corossol : les vertus thérapeutiques de ce super fruit

(suite & fin)



Corossol : comment le consommer ?

C'est bien simple : toutes les parties du corossolier s'utilisent. Feuilles, racines, fruits... Le choix dépendra de l'application souhaitée. Mais l'arbre préférant largement les régions tropicales pour s'épanouir, il est difficile de le trouver en Europe. Si l'importation du fruit est toujours possible, elle se fait généralement au détriment des propriétés intrinsèques du corossol qui perd de sa valeur au cours du voyage.

Il est donc plus facile de bénéficier de ses vertus en privilégiant les compléments alimentaires sous forme de gélules ou d'extraits normalisés. À titre d'exemples, une infusion de feuilles fraîches ou séchées permet de traiter les états grippaux ou les infections des voies respiratoires, tandis que la pulpe du fruit, elle, sera plus indiquée pour favoriser l'élimination

naturelle des toxines corporelles.

Corossol : attention aux effets indésirables

Si le corossol ne présente que très peu d'effets indésirables, il n'en est pas pour autant dénué, surtout lorsqu'il est consommé à trop forte dose.

Si la posologie n'est pas respectée, il est, en effet, susceptible d'entraîner une modification de la flore intestinale ou d'occasionner des désordres digestifs de type diarrhée ou constipation. À titre de précaution, il est recommandé aux femmes enceintes ou allaitantes de ne pas utiliser de corossol, tout comme les personnes souffrant de troubles de la circulation sanguine.

SANTÉ PRATIQUE

Dossier : L'importance du port des vraies perles

Suite de la page 5

bourrées de vraies perles. « Au temps de nos parents, il n'y avait pas des balances dans les hôpitaux pour déterminer le poids des nouveau-nés donc on leur portait des vraies perles et quand cela sert l'enfant, on sait en même temps qu'il prend du poids. Quand cela ne sert pas, on sait en même temps que l'enfant est malade. Ce qui veut dire qu'on déterminait la santé

des enfants à travers les vraies perles. Dans le temps, la femme avait besoin des perles pour porter les couches en pagne et cela préservait leur santé. C'est également un objet de charme. Quand tu te déshabilles avec les perles autour des reins devant un homme, cela l'excite. Il y a même des hommes dès qu'ils voient les perles autour d'une femme, ils bandent. Les perles donnent une dignité inexplicable à la femme. Quand tu vois une

femme sortie avec de vraies perles de différentes couleurs et de différents noms, parce que les vraies perles ont des noms, on sait en même temps que cette dernière sort d'une famille noble, une famille riche parce que ce n'est pas donné à n'importe qui. Aujourd'hui, les chinois ont pris le marché en fabriquant des perles artificielles, des copies faites à base des bouteilles colorées. Ce qui a complètement diminué la valeur des perles », a affirmé Mme Ekue-Hettah.

Pour conclure, Mme Ekue-Hettah Victorine, exhorte la jeunesse d'aujourd'hui à porter des perles pour leur bien-être, leur protection et égale-

ment valoriser leur personnalité.

Carole AGHEY

Retrouvez Chronique de la Semaine chaque jeudi dans les kiosques

Yabré Dago de la société civile, nouveau président de la CENI

Les élections régionales au Togo se tiendront l'année prochaine, selon le planning du gouvernement. Pour une bonne réussite de cette échéance, tout comme les partis politiques, les institutions chargées de l'organisation de l'événement s'apprentent activement.

C'est le cas de la Commission Electorale Nationale Indépendante, CENI qui, quelques semaines après l'élection des 17 membres qui la composent, a procédé à la mise en place de son nouveau bureau présidé par M. Yabré Dago, issu de la Société civile. Alors que certains leaders de l'opposition pensaient à un poids lourd du parti au pouvoir positionné à ce poste. La mise en place du nouveau bureau est effectuée le lundi 09 mai 2022, ceci un mois après la prestation de serment des membres de l'institution en charge de l'organisation des élections au Togo. Cette nouvelle instance dirigeante est composée de 4 membres.

Diplômé de l'ENA, et de l'Institut international d'administration publique (IIAP-Paris), Yabré Dago était jusque-là le premier responsable de l'ONG Nouvelle Elite. Il remplace Tchambakou Ayassor.

Ce nouveau quatuor installé devrait se lancer officiellement dans l'organisation des prochaines élections



Yabré Dago, nouveau Président de la CENI

régionales, qui vont se dérouler probablement dans le courant de l'année prochaine. Déjà, le 5 mai dernier, l'institution avait procédé à l'adoption de son règlement intérieur.

Voici le nouveau bureau :
Président : Yabré Dago (Société Civile)
Vice-président : Homawoo Jean-Claude (UFC)
1er rapporteur : Dossekpli Messan (Société civile)
2e rapporteur : Tchao Christophe (Unir)

Carole A.

L'ARMP poursuit ses sessions de renforcement des capacités des jeunes entrepreneurs

Dans l'objectif de permettre aux jeunes entrepreneurs de disposer des connaissances requises pour prendre part aux appels et intégrer le tissu économique, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) a organisé à Kara une session de formation à leur endroit. L'institution attend à l'issue de ce séminaire de renforcement de capacités que les participants soient capables d'indiquer les sources et les stratégies d'accès aux informations



Depuis l'annonce du Chef de l'Etat de réserver un quota de marchés publics exclusivement aux jeunes et femmes entrepreneurs, beaucoup d'effort ont été faits de part et d'autre pour faciliter sa mise en œuvre. En dépit de cet accompagnement, des difficultés persistent au niveau de cette cible. Les plus récurrentes sont relatives à la faible proportion des jeunes et femmes qui sont attributaires de marchés publics et les accusations de fraude qui entachent certaines procédures du quota de 25% de marchés publics.

L'ARMP veut pérenniser la réserve de 25% des marchés publics aux jeunes et aux femmes. Elle a lancé le lundi 09 mai 2022, à Kara, les

sessions de formation au profit des jeunes et femmes entrepreneurs. L'objectif de ce programme organisé par l'ARMP en collaboration avec la DNCMP et le FAIEJ est d'amener les concernés à s'impliquer dans les questions liées aux marchés publics pour en tirer le maximum de profit. Pour le Directeur général de l'ARMP, Aftar Touré MOROU, le chef de l'Etat attend beaucoup de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la réserve de 25% des marchés publics.

« Il l'a réaffirmé clairement dans son adresse à la nation le 27 avril dernier lorsqu'il affirmait que (JE CITE): Le dynamisme de la jeunesse togolaise doit être encouragé et soutenu afin de lui permettre de prendre toute sa part dans notre marche vers le progrès », a-t-il rappelé

avant de formuler le vœu que cette formation connaisse le même niveau de participation et d'implication que les précédentes. Cette session de formation se tiendra, tour à tour, à Kara, Atakpamé et à Lomé. Elle portera sur des thématiques choisies notamment le cadre de gestion des marchés publics au Togo, des droits et obligations des opérateurs économiques, de veille commerciale en marchés publics, des techniques d'analyse de la demande des autorités contractantes sur la pratique de montage d'une offre concurrentielle. Rappelons que l'étape de la formation de Kara sera suivie le 12 mai 2022 par celles d'Atakpamé pour la zone 2, et de Lomé pour la zone 1.

Daniel A.

Communiqué du Conseil des Ministres - Lomé, mercredi 11 mai 2022

Suite de la page 3

ment de l'autorité de régulation de la commande publique (ARCOP).

10. Faisant suite à l'adoption de loi n° 2021-033 relative aux marchés publics et de la loi n° 2021-034 relative aux contrats de partenariat public-privé, l'Autorité de régulation des marchés publics se modernise pour réguler l'ensemble de la commande publique en République togolaise.

11. Cette réforme renforce l'autonomie de cette institution et améliore son mode de fonctionnement afin de pouvoir faire face aux défis posés par la régulation de la commande publique notamment la célérité, la transparence et l'efficacité.

12. Le conseil a enfin examiné et adopté le projet de décret portant organisation et fonctionnement du fonds national de promotion culturelle (FNPC).

13. Dans le but de renforcer la chaîne de valeur culturelle à travers la professionnalisation du secteur et l'émergence de véri-

tables industries culturelles et créatives, sources de richesses et d'emplois, le FNPC créé par la loi doit être opérationnalisé.

14. Constituant une innovation, les nouvelles dispositions du FNPC permettront un accroissement des ressources et l'élargissement du domaine d'intervention du fonds afin d'assurer un meilleur soutien aux acteurs du monde culturel et artistique. Le Fonds national de promotion culturelle remplace le Fonds d'aide à la culture.

II. Au titre des communications,

15. Le conseil a écouté une communication relative à la mise en œuvre du projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP) ; présentée par le ministre du développement à la base, de la jeunesse et l'emploi des jeunes.

16. Cette communication a pour but de présenter au conseil le bilan de la mise en œuvre du PAEIJ-SP après six (06) années et solliciter ses orientations pour la pérennisation des acquis. En

effet, ce projet avait pour objectif de renforcer la base agro-industrielle du pays à travers l'amélioration de l'employabilité des jeunes et le développement de l'entrepreneuriat agricole.

17. Au total, plus de dix-huit (18) milliards FCFA de crédits ont été octroyés aux jeunes entrepreneurs. Les PME-PMI ainsi appuyées ont généré au total près de soixante et un (61) milliards de francs CFA au cours des (03) dernières années d'activités permettant de créer 55.000 emplois permanents et plus de 750.000 emplois temporaires.

18. Le conseil a félicité l'ensemble des acteurs, en particulier les jeunes entrepreneurs, qui ont su saisir cette opportunité et a instruit pour un approfondissement des résultats du projet en vue de sa pérennisation.

Fait à Lomé, le 11 mai 2022

Le Conseil des Ministres

Tournoi qualificatif CAN U20 2023 UFOA B :

Deux matchs et déjà la fin du parcours pour les eperviers

Un troisième match à jouer pour du beurre. Les Eperviers U20 sont déjà éliminés du tournoi qualificatif pour la CAN U20 2023 de la Zone UFOA B. Un match à ne surtout pas perdre. Mais, le Togo s'est incliné face à la Côte d'Ivoire sur le score de deux buts à zéro. Et dit déjà adieu à la phase finale de la CAN U20 qui va se jouer 2023 en Égypte. Loin d'être ridicule dans le jeu, la sélection junior n'a pas pu faire la différence dans les 20 derniers mètres des adversaires. Muet en attaque face au Bénin et ayant reproduit la même chose offensivement devant la Côte d'Ivoire, le Togo n'a pas pu sauter le verrou adverse. Ce qui est synonyme d'élimination.

Un enchaînement de mauvaises décisions en attaque malgré la prise de responsabilité de Dovlo Enzo, un milieu de terrain inexistant, un alignement en défense qui laisse à désirer, Ametokodo Messan King n'a pas mis tous les atouts du côté de ses joueurs pour pouvoir gagner. Face à la

Côte d'Ivoire, la marche a été haute pour le Togo. Après la deuxième défaite en autant de matchs au Tournoi qualificatif de la CAN U20 2023 de la Zone UFOA B, Ametokodo Messan King a réagit en conférence de presse. Pour le sélectionneur des Eperviers U20, c'est l'inefficacité qui est le problème de son équipe. Devant la presse après ce deuxième revers, Ametokodo Messan a analysé la situation de son équipe. Aucun but marqué en deux sorties, l'ancien entraîneur de Maranatha FC est conscient du manque de réalisme de ses attaquants. Ce qui est à l'origine de ce résultat négatif et surtout de l'élimination. Le dernier match de groupe du Togo contre le Niger le vendredi prochain sera sans enjeux pour les Eperviers U20. Tout de même éliminés, les Eperviers U20 vont jouer leur troisième match de groupe contre le Niger le vendredi 13 mai prochain à 15h45 GMT au stade Général Seyni Kountché de Niamey.

Equipe et CS

DOUANES AEROPORT

EXIGEZ LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
CONTRE TOUT PAIEMENT

POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION APPELEZ LE NUMÉRO VERT : **8280**



La douane se rend disponible aux voyageurs pour toute information et renseignement relative à ses services. En vue de lutter efficacement contre la corruption, l'OTR a mis un numéro vert, 8280, à la disposition des voyageurs pour dénoncer tout acte de corruption.

Web : www.otr.tg
Email : dodacp@otr.tg / otr@otr.tg
Tél : (douane aéroport) : +228 22 26 01 47







La SAFER

Le Système autonome de financement de l'entretien routier, SAFER, un fonds d'entretien routier de dernière génération, est une initiative du gouvernement togolais, préservée par l'État, destinée à assurer le développement durable du territoire togolais.

Créée par décret n°0 3013-018/PR du 26 mars 2012, la SAFER est un établissement public, doté d'une personnalité juridique, d'une autonomie financière et administrative.

Elle dispose de plusieurs instances dirigeantes, à savoir un conseil de surveillance, qui est chargé d'assurer la gestion des ressources dans les domaines concernant notamment les infrastructures routières, les Pontons, les Barrages, les Pôles routiers et d'entretien. Elle est aussi dotée d'un conseil d'administration composé de trois représentants du gouvernement, de deux représentants du secteur privé et de deux représentants des usagers de la route. La SAFER est également dotée d'une direction, responsable de la gestion de la société et

responsable de sa gestion devant le conseil d'administration.

Elle se fait reconnaître sur toute l'étendue du territoire par des postes de péages, entre autres, sur la route nationale N01 à Compton et le poste de péage de Gbété, qui se chargent de la collecte des fonds destinés aux routes, ainsi que d'autres activités de construction. Elle se fait aussi identifier sur le terrain par des services d'entretien routier, chargés du nettoyage des routes et du stockage des matériaux.

SAFER est également un client de « Cho Africa Online », qui lui offre ses services en matière de communication, de marketing ainsi que des renseignements à toute personne morale ou physique, en la matière, à l'adresse : SAFER@choafrica.com.

La SAFER est membre de l'Association des Fonds d'entretien routier africain (AFERA) et fait partie de la liste des Clients bancaires d'Africa de l'Union (CAFAC), un établissement sous régional de la même organisation.

- ENTRETIEN ROUTIER**
- GESTION DES POSTES DE PEAGES**
- APPUI A CERTAINS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

Route nationale n°1 (Agoè Cacavelli) Lomé-Togo BR8646 Tél: +228 22 51 88 55

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS

RESPECTEZ LES MESURES BARRIÈRES